

prises nouvelles ou existantes, qu'il s'agisse de fabriques, de tourisme, ou d'installations récréatives, ou encore de programmes établis par les collectivités régionales et locales. Depuis le peu de temps qu'il existe, le montant que représente le placement de capitaux supplémentaires a atteint 1,580 millions de dollars.

En outre, pour aider à cette entreprise, la province a fondé un comité d'études sur l'avenir économique du Manitoba, qui prêtera son concours et son assistance à diverses régions d'activité économique à l'intérieur de la province, en vue de créer d'autres emplois pour la main-d'œuvre toujours croissante de cette province. Nous espérons que ce programme de recherches sera le précurseur d'autres programmes provinciaux analogues et, comme en fait mention le discours du trône, de certaines mesures fiscales dont le Parlement devait être saisi, également afin d'améliorer les possibilités d'emploi pour la population canadienne. Je crois, d'ailleurs, que les dispositions prises par le Manitoba vont de pair avec ce programme.

Le discours du trône mentionnait aussi l'établissement d'un réseau national d'énergie électrique afin d'utiliser le potentiel hydro-électrique de notre pays. Il a également fait mention des pourparlers actuellement en cours avec le gouvernement du Manitoba, qui ont pour objet l'étude du besoin hydrographique du Nelson.

A l'heure actuelle, l'usine hydro-électrique de Kelsey qui dessert l'*International Nickel Company* à Thompson, Ontario, a trouvé moyen de capter une petite partie de ces vastes ressources hydro-électriques du Manitoba. L'usine construite à Grand Rapids sur le fleuve Nelson produira quelque 4 millions de kilowatts. Les deux premiers turbo-générateurs fonctionneront en 1964, et un troisième en 1965. Des dispositions prévoient l'agrandissement de l'usine si le besoin s'en fait sentir.

Le gouvernement du Manitoba estime que les usines de Kelsey et de Grand Rapids fourniront de l'électricité à des consommateurs qui ne peuvent en bénéficier maintenant. Avec l'expansion de l'industrie et de la fabrication, dont j'ai déjà parlé, la vente d'électricité à ces régions donnera de l'essor au Manitoba et contribuera à l'expansion du reste du Canada.

Merci.

(Texte)

L'honorable Edgar Fournier (Madawaska-Restigouche): Honorables sénateurs, il y a à peine quelques heures on me faisait l'honneur d'être accepté dans cette auguste Chambre. N'étant pas encore complètement refroidi des émotions mémorables de mon accession au sein du Sénat, je vais quand même tâcher

de m'acquitter avec humilité de cette tâche honorable qui est celle d'appuyer la motion tendant à voter une Adresse en réponse au discours du trône.

Ayant déjà pris connaissance de l'atmosphère amicale et sympathique qui règne ici, je me réassure, et c'est avec fierté et honneur, au nom de mes concitoyens de Madawaska-Restigouche et du Nouveau-Brunswick, que je tâcherai de m'acquitter honorablement de l'honneur qu'on me confère aujourd'hui.

Je voudrais, honorables sénateurs, avec votre permission, dire un mot au nom de mes collègues, les nouveaux sénateurs, que nous nous réjouissons de votre accueil chaleureux et c'est pour nous un grand honneur d'être associés à un groupe de Canadiens aussi distingués.

Ce fut encore un honneur tout spécial pour moi d'avoir été introduit dans le sein du Sénat par le sénateur de Royal (l'honorable M. Brooks), un grand Canadien, vétéran des deux guerres et qui s'est placé parmi les plus distingués par son dévouement et sa bravoure et qui continue en temps de paix à se dévouer pour les siens.

A ma gauche, le sénateur de Saint-Jean-Albert (l'honorable M. Emerson), l'ami de tout le monde, un grand Canadien dans le domaine industriel et commercial et citoyen des plus distingués de la métropole du Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire la cité de Saint-Jean. Malgré ses nombreuses occupations il trouve toujours le temps de se dévouer au service de ses concitoyens.

Je voudrais aussi en ce moment, au nom des nouveaux sénateurs et en mon nom personnel, remercier bien sincèrement le très honorable John Diefenbaker, notre premier ministre, pour nos nominations au Sénat. Nous voulons l'assurer que nous nous efforcerons de nous comporter avec toute la dignité qu'il espère de nous. Cet honneur qu'il a conféré à chacun de nous rejailit d'avance sur tous nos amis et compatriotes, sans égard au parti politique.

Je voudrais, honorable Président, vous féliciter de votre élévation à la présidence de cette Chambre car, avec la longue expérience que vous possédez, je suis certain que tous conviennent que vous guiderez les destinées de cette Chambre avec la plus grande distinction.

Le sénateur de River-Heights (l'honorable M. Haig), le proposeur de l'Adresse, a si bien analysé tous les secteurs qu'il n'y a rien de plus que je pourrais ajouter. C'est peut-être un discours, on l'admettra, bien compréhensible, qui touche presque tous les secteurs de notre vie économique.

Qu'il me soit permis, honorables sénateurs, de vous dire quelques mots sur ma province, le Nouveau-Brunswick. Il va sans dire qu'au